

**COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-02-06**  
Séance du jeudi 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Étaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Corentin LALLAU BAZIN, Virginie FREYNET TICHADOU, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROC & Françoise BOISSET (11).

Étaient excusés : Gaëtan DE GRACIA / **pouvoir** à Brigitte CHARPIN & Michaël CHARMEAUX / **pouvoir** à Alain COMBAZ (2).

Étaient absents : Emilie VELLETAZ & David SANTIN-JANIN (2).

Date de convocation : jeudi 13 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

*BUDGET PRINCIPAL*

**OBJET** : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
DE L'EXERCICE 2024

**Président de séance** : Michel GRANGE, *1<sup>er</sup> Adjoint*,

**N'a pas pris part au vote** : Alain COMBAZ, *Maire en exercice*.

Après présentation de tous les documents et toutes vérifications nécessaires effectuées, le Conseil Municipal approuve le compte administratif, pour le budget principal, qui peut se résumer ainsi.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	549 060.73 €	243 688.27 €
Recettes	910 142.08 €	300 165.60 €
Excédent	361 081.35 €	56 477.33 €
Déficit		

Nombre de membres en exercice	Présents	Suffrages Exprimés	Abstentions	Pour	Contre
15	11	11	0	11	0

↳ **Invite** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,  
Michel GRANGE

Le Maire,  
Alain COMBAZ

